



Mosson Coulée Verte

Le Mercure esc. 253, 164, avenue de Barcelone 34080 Montpellier

Tél. 06 14 83 89 68 e-mail : mcv164@yahoo.com

site : <http://mossoncouleeverte.org/>

RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2022

L'année 2022 a été caractérisée par la reprise quasi complète des activités après cette période de Covid prolongée sauf la partie intervention en milieu scolaire (le nettoyage de rivière et les animations scolaires n'ont pas été réalisées), faute de moyens humains.

L'association MCV a été particulièrement présente sur le registre des transports (LIEN et COM) et bien entendu sur celui de l'eau.

En matière de transport, nous ne pouvons que constater que les projets anciens ont la vie dure. Les travaux du LIEN ont été traités sans ménagement pour le milieu naturel et en particulier les ripisylves des ruisseaux. La concertation est très relative et ne change pas grand-chose aux projets.

Cependant, une réponse favorable nous a été apportée en février par le ministère des transports, à notre demande d'étude d'une solution en viaduc pour le franchissement de la Mosson par le COM. Cette solution permettrait de ne pas aggraver le risque inondation pour les habitants de Juvignac et favoriserait les échanges en mobilité douce et la poursuite des activités viticoles du domaine de l'Engarran.

Par ailleurs, notre demande de rencontre avec le Préfet s'est soldée, sur demande expresse du préfet, par un entretien que nous avons eu avec le Directeur d'Opérations en charge des travaux du Contournement Ouest de Montpellier de Vinci. Celui-ci ne semble pas opposé au principe de construire un viaduc au-dessus de la Mosson. Il est prévu de poursuivre la concertation avec Vinci en 2023.

Le changement climatique a eu aussi pour conséquence une sollicitation accrue de l'eau du Rhône sur Montpellier dès le 22 juillet 2022. Pourtant, localement, la sécheresse s'était moins fait sentir qu'ailleurs. Ainsi, les seuils d'alerte renforcée ont été dépassés sur un certain nombre de stations, notamment Laroque (Hérault) et Tabarka (Orb) du fait d'une anomalie positive de + 3 à +7 °C en température maximale par rapport à la normale. L'humidité des sols a localement pu être réduite de 60 %. Les comités sécheresse se sont multipliés.

Les conséquences du changement climatique s'accroissent et le partage de la ressource eau, devenue rare, est le terrain propice à une exacerbation des tensions entre usagers notamment entre les associations de défense de l'environnement et les agriculteurs. La température qui ne cesse d'augmenter notamment en été devrait mettre tout le monde d'accord : les proliférations de microorganismes dans les retenues agricoles du fait d'une température de l'eau voisine des 27 °C ne permettront plus un usage agricole de l'eau stagnante.

Au niveau du bassin versant du Lez et de la Mosson, des ateliers ont bien mobilisé nos représentants sur les mesures solidaires à prendre, la résilience et la participation citoyenne. Il ressort, entre autres, que la doctrine « éviter, réduire, compenser » est devenue dangereuse car seule la compensation est utilisée, et de plus n fois sur les mêmes lieux comme le site du château de Restinclières.

Localement, nous avons noté favorablement l'évolution de la régie des eaux de Montpellier à s'occuper maintenant des eaux usées en plus des eaux brute et potable.